

Aussi, le quarante-septième rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries, 1913-14:

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session 1915, Nos 21 et 39*).

Aussi, le neuvième rapport de la Commission des chemins de fer du Canada, pour l'exercice 1913-14.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session 1915, No 20c*).

Aussi, une réponse à un ordre du Sénat, en date du 16 janvier 1913, demandant qu'il émane du Sénat un ordre pour la production d'une copie des plans, rapports, relevés des sondages, et toutes autres informations analogues sur les ports de Churchill et de Fort-Nelson venant du ministère des Chemins de fer et des Canaux.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session 1915, No 70*).

Aussi une réponse à un ordre du Sénat en date du 29 avril 1914 pour la production d'un rapport indiquant:

1. Les titres de tous livres, pamphlets et autres imprimés publiés par l'Imprimeur du Roi pendant l'année expirée le 31 mars 1914.

2. Le nombre de chacun de ces livres, pamphlets et autres documents imprimés pendant la dite année, le nombre des exemplaires distribués ainsi que la date de distribution.

3. Le nombre de pages de chacun.

4. Le coût de chacun.

5. L'autorisation pour l'impression et la publication *des dits* livres, pamphlets et documents.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session 1915, No 71*).

Aussi copies des ordres généraux promulgués par le département de la Milice entre le 25 novembre 1913 et le 24 décembre 1914.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session 1915, No 72*).

Aussi une réponse à un ordre du Sénat en date du 30 avril 1914, pour la production de toutes les propositions soumises au gouvernement relativement à la construction du canal Montréal-Ottawa-Baie-Georgienne, et de toute la correspondance s'y rapportant.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session 1915, No 73*).

Aussi le dixième rapport annuel de la Commission du chemin de fer Transcontinental pour l'exercice clos le 31 mars 1914.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session 1915, No 37*).

Aussi rapport du département du Commerce pour l'exercice clos le 31 mars 1914: Partie I.—Commerce canadien.